



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

9 JANVIER 2026

Ordre du jour

Assemblée Générale Extraordinaire.....	2
Bilan du mandat.....	2
Élection au Conseil d'Administration.....	2
Assemblée Générale Ordinaire.....	4
Intervention de la mairie.....	4
Bilan moral.....	4
Bilan financier.....	5
Bilan sportif.....	5
Émargement.....	8

Présents : Philippe, Jérôme, Théo, Noa, Ylan, Eric, Yanis, Joël, Vincent

Absents : Mattéo, Camille, Noah, Jean, Stephan, Alexandre, Stéphane, Christophe, Benoît, Loïs, Robin, Raphaël

Excusés : Lilian, Antonin, Camille



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Bilan du mandat

Je tiens tout d'abord à remercier la mairie d'être présente ce soir. Elle a toujours été présente aux côtés du club, suivant son actualité et son développement, proposant son accompagnement quand il était en difficulté.

Il y a deux ans, l'ancien bureau souhaitait passer la main. Deux jeunes issus de l'école de pelote ont voulu rendre au club ce que ce dernier leur avait apporté. Antonin et Camille m'ont sollicité pour les accompagner dans cette entreprise. Ainsi est né le bureau qui a officié ces deux dernières années. Son mandat reposait sur trois objectifs : moderniser la gestion afin de faciliter la transmission, défendre les petits clubs dans les instances de notre sport, développer la discipline historique de gomme pleine place libre. Aujourd'hui, Antonin poursuit sa carrière professionnelle à Biarritz et Camille prévoit de partir à l'étranger pour ses études. Dans ce contexte où ils ne peuvent plus suivre le club au quotidien, je ne souhaitais plus garder la présidence du club, n'assumant cette fonction qu'en appui de leur apprentissage. J'ai essayé d'anticiper ce départ avant la fin de saison 2024/2025.

Lors de la dernière Assemblée Générale en septembre 2025, je n'avais trouvé aucun membre disposé à reprendre la présidence. J'ai alors proposé d'assumer les tâches minimales de secrétariat et trésorerie pour la saison 2025/2026 : la gestion des licences et l'inscription aux compétitions. Une majorité a souhaité en plus que l'école de pelote ait des garanties de fonctionnement : il a été décidé qu'elle fonctionne en autogestion, avec un budget géré par Pierre et remboursé en fin d'année par le club. J'ai émis des doutes sur la faisabilité de l'autogestion et annoncé mon départ anticipé en cas de mauvaise gestion, mais j'ai accepté cette décision prise démocratiquement.

Je n'ai pas réussi à trouver d'équilibre avec l'autogestion de l'école de pelote. C'est pourquoi je suis aujourd'hui démissionnaire, avec le bureau actuel, avant la fin de notre mandat. Je pars confiant car je sais que des membres sont prêts à défendre farouchement le club et continuer à le faire vivre. J'adresse tous mes vœux de réussite à la nouvelle équipe.

Élection au Conseil d'Administration

Jérôme présente la liste qu'il mène : Jérôme BONALDO (président), Benoît MASSAT (co-président chargé des relations avec la mairie et l'école de pelote), Joël REUX (secrétaire), Virginie GARRAIA (secrétaire adjoint), Sébastien MARAUD (trésorier), Philippe ARANCINI (trésorier adjoint). Elle est farouchement décidée à continuer de faire vivre le club, donner des garanties de fonctionnement à

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



l'école de pelote, porter des projets structurants, animer les réseaux sociaux. Elle propose la nomination de Bernard LASSERRE comme président d'honneur.

La liste a été élue à l'unanimité.

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Intervention de la mairie

Charlotte BALLARIN, adjointe aux sports, représente la mairie. Elle félicite le club et la nouvelle équipe pour assurer la pérennité du club. La mairie sera présente aux côtés du club et à l'écoute de ses nouveaux projets.

Bilan moral

Je vais tenter ici de dresser le bilan de deux années de mandat à la présidence du club. Le bureau s'était fixé trois objectifs : moderniser la gestion afin de faciliter la transmission, défendre les petits clubs dans les instances de notre sport, développer la discipline historique de place libre.

Concernant la modernisation de la gestion, nous avons essayé d'informatiser un maximum de tâches avec des outils informatiques les plus vertueux possibles : logiciels libres, hébergement français, interopérabilité. La transmission à la future équipe pressentie a débuté, ce qui nous permet de mesurer la réussite de cet objectif. Par exemple, le paiement des licences par Internet est une réelle avancée mais la gestion de la liste des membres est encore imparfaite.

Concernant la défense des petits clubs, je dresse un bilan négatif de mon mandat. Au niveau gersois, je n'ai pas réussi à empêcher les membres du Comité de voter une modification des statuts qui baisse le poids des petits clubs dans l'adoption des décisions. Au niveau régional, je n'ai pas réussi à faire adopter des mesures incitatives pour que les grands clubs puissent aider les plus petits. Au niveau national, la liste que j'ai défendue lors des dernières élections fédérales a échoué à 6 voix près.

Concernant le développement de la gomme pleine place libre, mon bilan est à nouveau négatif. Cela fait deux ans qu'il n'y a plus de championnat régional pour les jeunes. Celui des adultes n'a pas à mes yeux le rayonnement qu'il devrait apporter : la première série n'est pas assez mise en avant comme modèle, les autres séries ont un championnat peu lisible (déplacements difficiles, choix de formule peu cohérent) même si la baisse continue du nombre de licenciés et d'équipes engagées est général, il n'est pas propre à notre club.

Je laisse le club avec une baisse de nombre de licenciés, un tournoi interne à reconstruire. Malgré cela, les finances sont saines, des projets peuvent être menés. Beaucoup des miens n'ont pas abouti : construction d'un mur de Frontball, achat d'un Algéco pour un club-house, voyage au PaysBasque,

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



installation d'un éclairage et réfection du sol de la cancha, panneau d'affichage du score et de l'heure.

Je ne pars pas en abandonnant le club, des solutions ont été cherchées. La mairie et le Conseil Départemental ont suivi et accompagné le dossier.

J'ai espoir que la nouvelle équipe surmonte toutes ces difficultés rencontrées. Elle est compétente, équilibrée. Je lui adresse à nouveau tous mes vœux de réussite.

Je voudrais terminer mon bilan en évoquant l'école pelote. Je l'ai créée il y a 15 ans. J'ai amené des jeunes à des résultats de haut-niveau. J'ai aussi fait du baby-pelote. Si cette aventure doit s'arrêter, ce n'est pas une fatalité, elle n'appartient pas à celles et ceux qui l'animent. Surtout, je ne souhaite pas qu'elle soit un objet de chantage.

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

Bilan financier

CHARGES	2025	PRODUITS	2025
60 – Achats		70 – Recettes Propres	
601 Tournoi	0,00 €	701 Tournoi	0,00 €
602 Finales départementales	0,00 €	702 Finales départementales	30,00 €
603 Matériel pour revente	688,80 €	703 Matériel pour revente	101,00 €
604 Buvette	30,19 €	704 Buvette	0,00 €
605 Equipement	0,00 €		
62 – Services		72 – Services	
621 Assurance	280,45 €	723 Remboursement déplacement	105,00 €
622 Internet	56,72 €	74 – Subventions	
623 Frais mission/réception/déplacement	172,90 €	741 Communes	950,00 €
65 – Gestion Courante		75 – Gestion Courante	
651 Licences	1 357,00 €	751 Licences	1 565,00 €
652 Redevances Comité Départemental, Ligue	212,00 €	752 Adhérents	100,00 €
653 École de pelote	1 440,72 €	753 École de pelote	350,00 €
66 – Charges Financières		76 – Produits Financiers	
661 Banque	42,21 €	761 Banque	0,58 €
67 – Charges Exceptionnelles		77 – Produits Exceptionnels	
671 Dons	300,00 €		
672 Charges exceptionnelles	1,99 €		
TOTAL	4 582,98 €	TOTAL	3 201,58 €
DEFICIT	-1 381,40 €		

Le bilan financier est voté à l'unanimité

Bilan sportif

Championnat du Gers place libre

■ 1ère série :

- Dupré-Gans : champions
- Thornary(s) : finalistes

ESG PELOTE BASQUE – 32200 GIMONT – contact@esgpelote.fr – 06 72 69 83 17

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W321001869 à la préfecture du GERS – N° SIRET 509 492 005 00012 – Association déclarée

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



■ 2ème série :

- Reux-Massat : troisièmes
- Sinde-Nadal-Dardenne : sixièmes

■ 3ème série :

- Baylaucq-Bonaldo : forfait

■ 4ème série :

- Lartigue-Marigo-Fontana : finalistes
- Fontana-Causse : quart de finale
- Maraud-Cossalter : quart de finale

■ 5ème série :

- Lartigue : finaliste

Championnat Occitanie place libre

■ 1ère série :

- Dupré-Gans : cinquièmes
- Thornary(s) : huitièmes

■ 4ème série :

- Baylaucq-Fontana : demi finale

Nationale B place libre

■ Nationale B :

- Dupré-Gans : huitième de finale
- Thornary(s) : poules

Trophée de l'Armagnac

■ 2ème série :

- Sinde-Nadal-Dardenne : finalistes

■ 3ème série :

- Bonaldo-Arancini : champions

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



- Marigo-Lartigue : poules

■ 4ème série :

- Fontana-Causse : demi finale
- Maraud-Cossalier : barrages

Championnat du Gers mur à gauche

■ 3ème série :

- Marigo-Lartigue : barrages

Tournoi Stade Toulousain

- Fontana-Massat : poules

Tournoi Masseube

■ 3ème série :

- Marigo-Lartigue : barrages

■ 5ème série :

- Roucolle-Lartigue : finalistes

Tournoi Mirande

■ 1ère série :

- Marigo-Lartigue : barrages

Le bilan sportif a été voté à l'unanimité.



ÉMARGEMENT

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



ÉMARGEMENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JANVIER 2026

NOM	PRÉNOM	SIGNATURE	DONNE PROCURATION A
ANGELONI	Mattéo		
ARANCINI	Philippe		
BERGUGNAT	Camille		
BONALDO	Jérôme		
CAUSSE	Théo		
COMERE	Noah		
COSSALTER	Noa		
COSSALTER	Ylan		
DE LAGUSIE	Jean		
FONTANA	Eric		
GRANGE	Stephan		
GROGNIET	Alexandre		
LARTIGUE	Stéphane		
MARAUD	Yanis / Sébastien		
MARIGO	Christophe		
MASSAT	Benoît		
MAURAN	Loïs		
PESLIER	Robin		
PORTIER	Raphaël		
REUX	Joël		
SINDE	Lilian		
THORNARY	Antonin		
THORNARY	Camille		
THORNARY	Vincent		
Membres : 24		Votants :	Quorum : 8